

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Maroc & Sahara occidental > **Au Maroc, Omar Radi et Imad Stitou, deux nouveaux journalistes condamnés à (...)**

MAGHREB

Au Maroc, Omar Radi et Imad Stitou, deux nouveaux journalistes condamnés à de la prison ferme

mercredi 21 juillet 2021, par [EL AZZOUZI Rachida](#), [MOUSSAOUI Rosa](#) (Date de rédaction antérieure : 20 juillet 2021).

Le journaliste marocain Omar Radi, surveillé par le logiciel israélien Pegasus, a été condamné lundi à six ans de prison au terme d'une parodie de procès. Imad Stitou, témoin devenu accusé, écope d'un an de prison dont six mois ferme. Retour sur cette obscure affaire, en collaboration avec « L'Humanité ».

Après plus d'un an d'une procédure entachée d'irrégularités et de manipulations, au terme d'une parodie de procès dénoncée par de nombreuses ONG internationales, le journaliste d'investigation Omar Radi a été condamné lundi 19 juillet par la justice marocaine à six ans de prison ferme, et son confrère et ami Imad Stitou à un an de prison dont six mois ferme.

Ce jugement tombe alors qu'est révélé [l'un des plus graves scandales d'espionnage](#) de la décennie, impliquant au moins onze États à travers le monde, dont le Maroc. Il fait suite, à dix jours d'intervalle, à la condamnation à cinq ans de prison ferme pour « agression sexuelle » d'un autre journaliste marocain réputé pour son indépendance : [l'éditorialiste d'Akhbar Al-Youm, Souleimane Raissouni](#), en grève de la faim depuis plus de 100 jours et dont le procès est lui aussi jugé inéquitable par des organisations de défense des libertés.

Connus pour avoir couvert, en 2016 et 2017, le Hirak du Rif, ce long soulèvement populaire violemment réprimé dans le nord-est du Maroc, Omar Radi et Imad Stitou, trentenaires, comptent parmi les voix critiques que le régime entend depuis longtemps réduire au silence, dans un lourd contexte de répression des opposants, des défenseurs des droits humains, et des journalistes. Omar Radi travaillait sur l'accaparement des terres, suivait tous les mouvements sociaux, s'intéressait de près aux intérêts enchevêtrés de la monarchie et du capital, marocain ou étranger.

Les ennuis les plus sérieux avaient commencé pour lui le 26 décembre 2019, avec l'exhumation par les autorités judiciaires d'un tweet ancien dénonçant les sévères condamnations, jusqu'à 20 ans de prison, infligées à 42 porte-voix de la révolte du Rif et confirmées en appel. « *Lahcen Talfi, juge de la cour d'appel, bourreau de nos frères, souvenons-nous bien de lui. Dans beaucoup de régimes, les petits bras comme lui sont revenus supplier après en prétendant "avoir exécuté des ordres". Ni oubli ni pardon avec ces fonctionnaires sans dignité !* », avait tweeté le journaliste le 5 avril 2019.

Cette manifestation d'indignation lui avait valu une convocation de la brigade nationale de police judiciaire et cinq jours de prison. Libéré sous la pression d'une mobilisation nationale et internationale inédite, il avait finalement été condamné, le 17 mars 2020, à quatre mois de prison avec sursis pour « outrage à magistrat ». « *Ce procès n'a pas lieu d'être, c'est une atteinte à ma*

liberté d'expression », avait-il protesté.

Trois mois plus tard, en juin 2020, un rapport de l'ONG Amnesty International révélait la découverte, dans le téléphone du journaliste, de traces d'intrusion « *au moyen d'une nouvelle technique sophistiquée permettant d'installer de façon invisible Pegasus* », [le logiciel espion produit par la firme israélienne NSO Group](#), au cœur du présent scandale mondial d'espionnage.

« Ces attaques se sont produites alors que le journaliste faisait l'objet d'actes de harcèlement multiples de la part des autorités marocaines – l'une d'entre elles notamment a eu lieu quelques jours seulement après que l'entreprise eut affirmé que ses produits ne seraient plus utilisés pour commettre des violations des droits humains – et elles se sont poursuivies au moins jusqu'au mois de janvier 2020 », expliquait le document.

Reprises dans une quinzaine de médias sous la coordination du collectif [Forbidden Stories](#), qui poursuit les enquêtes des journalistes emprisonnés ou assassinés, ces révélations avaient fait grand bruit, déchaînant l'acharnement répressif des autorités marocaines sur Omar Radi. L'usage par le pouvoir marocain de cette arme technologique contre des journalistes et des opposants avait déjà été mis au jour, en octobre 2019, par le Citizen Lab de l'Université de Toronto, spécialisée dans le domaine de la cybersécurité, avec la publication d'une liste de personnalités marocaines espionnées [via Pegasus](#), parmi 1 400 journalistes et défenseurs des droits humains ciblés dans le monde.

« Ce verdict ne relève pas de la justice mais de la vengeance. »

Dès lors, pour Omar Radi, les convocations au siège de la brigade nationale de la police judiciaire se sont enchaînées, dans une procédure obscure, faisant peser sur lui des accusations d'« espionnage » et d'« atteinte à la sûreté de l'État ». Une stratégie de harcèlement policier et judiciaire bien connue des journalistes et des militants marocains. Conforté par les expressions de solidarité et la mobilisation en sa faveur, au Maroc et au-delà de ses frontières, le journaliste affrontait alors avec sérénité les longs et fréquents interrogatoires policiers, plus d'une vingtaine en quelques semaines, comme les altercations provoquées par les nervis de médias de diffamation, connus pour être un des outils au service de la répression.

Le 23 juillet 2020, soit un mois après le scandale Pegasus, coup de théâtre : une nouvelle accusation, d'une tout autre nature, venait accabler le journaliste. Sa collègue Hafsa Boutahar, employée aux services administratifs et commerciaux du site d'informations Le Desk, annonçait avoir déposé contre lui une plainte pour viol. Omar Radi, incarcéré six jours plus tard, niait en bloc, faisant état d'une relation consentie ([lire la première enquête de L'Humanité et Mediapart sur cette affaire](#)). Version confirmée par son confrère Imad Stitou, témoin des faits, repeint, au fil d'une instruction bâclée, en « complice » et poursuivi à son tour, en liberté, pour « non-dénonciation d'un crime ».

Plusieurs fois sollicitée par Mediapart et *L'Humanité*, la plaignante, qui s'est beaucoup exprimée dans des médias connus pour être aux ordres du régime, n'a jamais donné suite à nos demandes d'entretien.

En juin dernier, Omar Radi a commencé une grève de la faim pour contester sa détention provisoire, avant d'y mettre un terme, au bout de 21 jours, en raison de la détérioration de son état de santé : il souffre de la maladie de Crohn et son placement à l'isolement, autant que le manque de soins, de traitements et de régime adaptés, l'ont laissé très affaibli.

À l'énoncé de ces condamnations, dans le climat de stupéfaction provoquée par les révélations du Projet Pegasus, l'ONG Reporters sans frontières a dénoncé un « *verdict de la honte* » : « *Bien que [Omar Radi] soit poursuivi dans deux affaires séparées pour "espionnage" et "viol", les deux accusations sont en réalité liées et ont été traitées de façon conjointe par les autorités. Une confusion qui soulève de sérieux doutes quant à l'équité de son procès* ».

« *Il a été privé du droit à préparer une défense adéquate, son équipe légale et lui se sont vu refuser l'accès à certaines des preuves retenues contre lui, et toutes leurs demandes de convocation de témoins pour sa défense dans les affaires le mettant en cause ont été rejetées. Condamner quelqu'un à six années en prison après une procédure aussi viciée, ce n'est pas de la justice* », a également réagi Amnesty International, qui appelle à « *un nouveau procès conforme aux normes internationales* ».

« *Ce 19 juillet 2021 restera un jour noir pour le Maroc, pour la liberté de la presse mais aussi pour les luttes féministes et LGBT. Personne n'osera plus prendre la parole librement. Tout le monde a peur. Ce verdict est un assassinat judiciaire* », confie à Mediapart et L'Humanité Imad Stitou, qui entend faire appel du jugement, tout comme Omar Radi. Sous le choc de sa condamnation, laissé pour l'heure « *en semi-liberté* », il assure « *avoir la conscience tranquille* » : « *J'ai donné mon témoignage devant la justice, Dieu, le public, l'histoire et le plus important : ma conscience. Ce procès n'aurait jamais eu lieu s'il y avait eu une vraie enquête car le dossier ne tient pas. Il est monté de toutes pièces.* »

Cet épilogue judiciaire, quelques jours après la condamnation du journaliste Souleimane Raissouni, confirme la ferme volonté du Palais d'user de tous les moyens pour bâillonner les voix discordantes. Jusqu'au déploiement d'une « *stratégie sexuelle* » instrumentalisant sans vergogne la lutte contre les violences de genre, les luttes féministes et LBGT pour les retourner contre des journalistes et des opposants (*lire [ici](#) et [là](#) nos enquêtes*).

« *Cet État voyou s'affranchit de toutes les lignes rouges. Il ne s'embarrasse même plus d'apparences, d'un semblant de respect pour ses propres règles de droit. Tout au long de ce procès, Omar Radi s'est montré très direct, très frontal, très courageux. Il n'a pas fait dans la dentelle et ça, ça se paie cher au Maroc, au regard de la psychologie de ce régime* », analyse le journaliste Aboubakr Jamaï aujourd'hui exilé en France, fondateur du *Journal*, un hebdomadaire né sous Hassan II que les autorités ont fait fermer en 2010. Son nom figure parmi les personnes espionnées par le pouvoir marocain grâce au logiciel Pegasus, « *un jouet qui nourrit leurs instincts voyeuristes : ils s'en donnent à cœur joie* ».

« *Ce verdict ne relève pas de la justice mais de la vengeance* », abonde un autre journaliste marocain exilé en France, Hicham Mansouri. Lui aussi figure parmi la liste des milliers de personnes traquées par le Maroc *via* Pegasus ; il se prépare à porter plainte. Son téléphone a été infecté plus de vingt fois entre février et avril 2021, selon l'analyse de Forbidden Stories et du Security Lab d'Amnesty International. À l'époque, il était mobilisé pour [la libération de l'intellectuel Maati Monjib](#), l'une des voix critiques les plus emblématiques du règne de Mohammed VI, avec lequel il a fondé l'AMJI, l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation, dans le viseur de la justice et du pouvoir depuis 2015.

Hicham Mansouri a passé dix mois dans les geôles marocaines cette année-là pour « *complicité*

d'adultère » ; il a échappé de peu à des poursuites pour proxénétisme, un dossier fabriqué pour le faire tomber. Six ans plus tard, il prépare un livre sur son expérience carcérale. Il est surveillé, traqué, harcelé jusque sur le sol français. « *Je suis suivi à Paris. Parfois, ils ne le font pas discrètement. Ils étaient sept à me filer, un jour. Ils ont même suivi un membre de notre comité de soutien à Maati Monjib qui est français, sans aucune origine marocaine* », relate-t-il. Hicham Mansouri décrit « *un enfer* », des méthodes de démolition psychologique : « *Je ne sors jamais seul en soirée. Je me prive de beaucoup de choses, je ne fais confiance à aucune nouvelle connaissance, surtout marocaine* ».

Les révélations du Projet Pegasus le soulagent un peu : « *J'espère que cela suscitera un électrochoc en France. Le Maroc, ce n'est pas la jolie carte postale, "quel beau pays stable et ouvert", célébré par des intellectuels, des journalistes. Là, tout est mis au jour : la surveillance, la diffamation, les procès montés.* » Derrière la carte postale, des vies brisées, des réputations salies, des voix réduites au silence, et tout un pays bâillonné.

Rachida El Azzouzi et Rosa Moussaoui (L'Humanité)

• Mediapart. 20 juillet 2021 :

<https://www.mediapart.fr/journal/international/200721/au-maroc-deux-nouveaux-journalistes-condamnes-de-la-prison-ferme>

Maroc. Omar Radi, une vie brisée par Pegasus et le Palais

Le journaliste marocain, surveillé par le logiciel israélien, écope de six ans de prison au terme d'une parodie de procès. Son confrère Imad Stitou, témoin devenu accusé, est, lui, condamné à un an de prison, dont six mois ferme. Retour sur cette obscure affaire, par l'Humanité et Mediapart.

Après plus d'un an d'une procédure entachée d'irrégularités et de manipulations, au terme d'une parodie de procès dénoncée par de nombreuses ONG internationales, le journaliste d'investigation Omar Radi a été condamné lundi 19 juillet par la justice marocaine à six ans de prison ferme et son confrère et ami Imad Stitou à un an de prison dont six mois ferme.

Ce verdict tombe alors qu'est révélé l'un des plus graves scandales d'espionnage de la décennie, impliquant au moins onze États à travers le monde, dont le Maroc. Il fait suite, à dix jours d'intervalle, à la condamnation à cinq ans de prison ferme pour « agression sexuelle » d'un autre journaliste marocain réputé pour son indépendance : l'éditorialiste d'Akhbar Al Youm, Souleimane Raissouni, en grève de la faim depuis plus de cent jours et dont le procès est lui aussi jugé inéquitable par des organisations de défense des libertés.

Les voix critiques que le régime veut réduire au silence

Connus pour avoir couvert, en 2016 et 2017, le hirak du Rif, ce long soulèvement populaire violemment réprimé dans le nord-est du Maroc, Omar Radi et Imad Stitou, trentenaires, comptent parmi les voix critiques que le régime entend depuis longtemps réduire au silence, dans un lourd contexte de répression des opposants, des défenseurs des droits humains, des journalistes. Omar Radi travaillait sur l'accaparement des terres, suivait tous les mouvements sociaux, s'intéressait de

près aux intérêts enchevêtrés de la monarchie et du capital, marocain ou étranger.

Les ennuis les plus sérieux avaient commencé pour lui le 26 décembre 2019, avec l'exhumation par les autorités judiciaires d'un tweet ancien dénonçant les sévères condamnations, jusqu'à vingt ans de prison, infligées à 42 porte-voix de la révolte du Rif et confirmées en appel. « Lahcen Talfi, juge de la cour d'appel, bourreau de nos frères, souvenons-nous bien de lui. Dans beaucoup de régimes, les petits bras comme lui sont revenus supplier après en prétendant "avoir exécuté des ordres". Ni oubli ni pardon avec ces fonctionnaires sans dignité ! » avait tweeté le journaliste le 5 avril 2019.

Cette manifestation d'indignation lui avait valu une convocation de la brigade nationale de police judiciaire et cinq jours de prison. Libéré sous la pression d'une mobilisation nationale et internationale inédite, il avait finalement été condamné, le 17 mars 2020, à quatre mois de prison avec sursis pour « outrage à magistrat ». « Ce procès n'a pas lieu d'être, c'est une atteinte à ma liberté d'expression », avait-il protesté.

Pegasus, arme technologique contre journalistes et opposants

Trois mois plus tard, en juin 2020, un rapport de l'ONG Amnesty International révélait la découverte, dans le téléphone du journaliste, de traces d'intrusion « au moyen d'une nouvelle technique sophistiquée permettant d'installer de façon invisible Pegasus », le logiciel espion produit par la firme israélienne NSO Group, au cœur du présent scandale mondial d'espionnage.

« Ces attaques se sont produites alors que le journaliste faisait l'objet d'actes de harcèlement multiples de la part des autorités marocaines - l'une d'entre elles notamment a eu lieu quelques jours seulement après que l'entreprise eut affirmé que ses produits ne seraient plus utilisés pour commettre des violations des droits humains - et elles se sont poursuivies au moins jusqu'au mois de janvier 2020 », expliquait le document.

Reprises dans une quinzaine de médias sous la coordination du collectif Forbidden Stories qui poursuit les enquêtes des journalistes emprisonnés ou assassinés, ces révélations avaient fait grand bruit, déchaînant l'acharnement répressif des autorités marocaines sur Omar Radi. L'usage par le pouvoir marocain de cette arme technologique contre des journalistes et des opposants avait déjà été mis au jour, en octobre 2019, par le Citizen Lab de l'université de Toronto, spécialisé dans le domaine de la cybersécurité, avec la publication d'une liste de personnalités marocaines espionnées via Pegasus, parmi 1 400 journalistes et défenseurs des droits humains ciblés dans le monde.

Une procédure judiciaire obscure

Dès lors, pour Omar Radi, les convocations au siège de la brigade nationale de la police judiciaire se sont enchaînées, dans une procédure obscure, faisant peser sur lui des accusations d'« espionnage » et d'« atteinte à la sûreté de l'État ». Une stratégie de harcèlement policier et judiciaire bien connue des journalistes et des militants marocains. Conforté par les expressions de solidarité et la mobilisation en sa faveur, au Maroc et au-delà de ses frontières, le journaliste affrontait alors avec sérénité les longs et fréquents interrogatoires policiers, plus d'une vingtaine en quelques semaines, comme les altercations provoquées par les nervis de médias de diffamation, connus pour être un des outils au service de la répression.

Le 23 juillet 2020, soit un mois après le scandale Pegasus, coup de théâtre : une nouvelle accusation, d'une tout autre nature, venait accabler le journaliste. Sa collègue Hafsa Boutahar, employée aux services administratifs et commerciaux du site d'informations le Desk, annonçait avoir déposé contre lui une plainte pour viol. Omar Radi, incarcéré six jours plus tard, niait en bloc, faisant état d'une relation consentie. Version confirmée par son confrère Imad Stitou, témoin des faits, repaint, au fil

d'une instruction bâclée, en « complice » et poursuivi à son tour, en liberté, pour « non-dénonciation d'un crime ». Plusieurs fois sollicitée par Mediapart et l'Humanité, la plaignante, qui s'est beaucoup exprimée dans des médias connus pour être aux ordres du régime marocain, n'a jamais donné suite à nos demandes d'entretien.

En juin dernier, Omar Radi a entamé une grève de la faim pour contester sa détention provisoire, avant d'y mettre un terme, au bout de vingt et un jours, en raison de la détérioration de son état de santé : il souffre de la maladie de Crohn et son placement à l'isolement, autant que le manque de soins, de traitements et de régime adaptés, l'ont laissé très affaibli.

Un « verdict de la honte »

À l'énoncé de ces condamnations, dans le climat de stupéfaction provoqué par les révélations du Pegasus Project, l'ONG Reporters sans frontières a dénoncé un « verdict de la honte » : « Bien que (Omar Radi) soit poursuivi dans deux affaires séparées pour “espionnage” et “viol”, les deux accusations sont en réalité liées et ont été traitées de façon conjointe par les autorités. Une confusion qui soulève de sérieux doutes quant à l'équité de son procès. »

« Il a été privé du droit à préparer une défense adéquate, son équipe légale et lui se sont vu refuser l'accès à certaines des preuves retenues contre lui, et toutes leurs demandes de convocations de témoins pour sa défense dans les affaires le mettant en cause ont été rejetées. Condamner quelqu'un à six années en prison après une procédure aussi viciée, ce n'est pas de la justice », a également réagi Amnesty International, qui appelle à « un nouveau procès conforme aux normes internationales ».

« *Tout le monde a peur. Ce verdict est un assassinat judiciaire* » Imad Stitou, journaliste

« Ce 19 juillet 2021 restera un jour noir pour le Maroc, pour la liberté de la presse, mais aussi pour les luttes féministes et LGBT. Personne n'osera plus prendre la parole librement. Tout le monde a peur. Ce verdict est un assassinat judiciaire », confie à Mediapart et l'Humanité Imad Stitou, qui entend faire appel du jugement, tout comme Omar Radi. Sous le choc de sa condamnation, laissé pour l'heure « en semi-liberté », il assure « avoir la conscience tranquille » : « J'ai donné mon témoignage devant la justice, Dieu, le public, l'histoire et le plus important : ma conscience. Ce procès n'aurait jamais eu lieu s'il y avait eu une vraie enquête car le dossier ne tient pas. Il est monté de toutes pièces. »

Cet épilogue judiciaire, quelques jours après la condamnation du journaliste Souleimane Raissouni, confirme la ferme volonté du Palais d'user de tous les moyens pour bâillonner les voix discordantes. Jusqu'au déploiement d'une « stratégie sexuelle » instrumentalisant sans vergogne la lutte contre les violences de genre, les luttes féministes et LGBT pour les retourner contre des journalistes et des opposants.

« Cet État voyou s'affranchit de toutes les lignes rouges. Il ne s'embarrasse même plus d'apparences, d'un semblant de respect pour ses propres règles de droit. Tout au long de ce procès, Omar Radi s'est montré très direct, très frontal, très courageux. Il n'a pas fait dans la dentelle et ça,

ça se paie cher au Maroc, au regard de la psychologie de ce régime », analyse le journaliste Aboubakr Jamaï aujourd'hui exilé en France, fondateur du Journal, un hebdomadaire né sous Hassan II que les autorités ont fait fermer en 2010. Son nom figure parmi les personnes espionnées par le pouvoir marocain grâce au logiciel Pegasus, « un jouet qui nourrit leurs instincts voyeuristes : ils s'en donnent à cœur joie ».

Pegasus, « un jouet qui nourrit leurs instincts voyeuristes : ils s'en donnent à cœur joie »
Aboubakr Jamaï, journaliste

« Ce verdict ne relève pas de la justice mais de la vengeance », abonde un autre journaliste marocain exilé en France, Hicham Mansouri. Lui aussi figure parmi la liste des milliers de personnes traquées par le Maroc via Pegasus ; il se prépare à porter plainte. Son téléphone a été infecté plus de vingt fois entre février et avril 2021, selon l'analyse de Forbidden Stories et du Security Lab d'Amnesty International. À l'époque, il était mobilisé pour la libération de l'intellectuel Maâti Monjib, l'une des voix critiques les plus emblématiques du règne de Mohammed VI, avec lequel il a fondé l'Amji, l'Association marocaine pour le journalisme d'investigation, dans le viseur de la justice et du pouvoir depuis 2015.

Hicham Mansouri a passé dix mois dans les geôles marocaines cette année-là pour « complicité d'adultère » ; il a échappé de peu à des poursuites pour proxénétisme, un dossier fabriqué pour le faire tomber. Six ans plus tard, il prépare un livre sur son expérience carcérale. Il est surveillé, traqué, harcelé jusque sur le sol français. « Je suis suivi à Paris. Parfois, ils ne le font pas discrètement. Ils étaient sept à me filer, un jour. Ils ont même suivi un membre de notre comité de soutien à Maâti Monjib qui est français, sans aucune origine marocaine », relate-t-il . Hicham Mansouri décrit « un enfer », des méthodes de démolition psychologique : « Je ne sors jamais seul en soirée. Je me prive de beaucoup de choses, je ne fais confiance à aucune nouvelle connaissance, surtout marocaine ».

« Un enfer », des méthodes de démolition psychologique : « Je ne sors jamais seul en soirée. Je me prive de beaucoup de choses, je ne fais confiance à aucune nouvelle connaissance, surtout marocaine ». Hicham Mansouri, journaliste

Les révélations du projet Pegasus le soulagent un peu : « J'espère que cela suscitera un électrochoc en France. Le Maroc, ce n'est pas la jolie carte postale, "quel beau pays stable et ouvert", célébrée par des intellectuels, des journalistes. Là, tout est mis au jour : la surveillance, la diffamation, les procès montés. ». Derrière la carte postale, des vies brisées, des réputations salies, des voix réduites au silence, et tout un pays bâillonné.

Rosa Moussaoui, Rachida El Azzouzi

• L'Humanité du Mercredi 21 Juillet 2021 :
<https://www.humanite.fr/maroc-omar-radi-une-vie-brisee-par-pegasus-et-le-palais-714911>

P.-S.

Les articles de Rachida El Azzouzi sur Mediapart :

<https://www.mediapart.fr/biographie/rachida-el-azzouzi>

POURQUOI S'ABONNER A MEDIAPART ?

- Site d'information indépendant
- Sans subventions ni publicité sur le site
- Journal participatif
- Financé uniquement par ses abonnements

<https://www.mediapart.fr/abonnement>